

Combien de morts dans la rue pour que le gouvernement passe des paroles aux actes ?

Écrit par Mael Goepfert
Lundi, 29 Octobre 2012 15:00

Il aura fallu attendre le premier "mort de la rue" sous une météo aux forts accents hivernaux pour que Cécile Duflot, Ministre du logement se soucie enfin de l'urgence sociale criante concernant le logement.

Elle nous a informé en effet qu'elle n'excluait pas de réquisitionner parmi les quelques 2,3 millions de bâtiments vides recensés par l'INSEE ,et ceci "si nécessaire". Sur les 150.000 sans-abris, combien doivent-ils encore mourir pour que la réquisition deviennent "une nécessité" auprès de la Ministre du Logement ?

Les associations venant en aide aux plus démunis dénoncent l'insuffisance de la rallonge budgétaire de 50 millions d'euros annoncée par Cécile Duflot pour palier au manque de l'hébergement d'urgence... autant dire une goutte d'eau dans une mer asséchée par le quinquennat de Sarkozy.

60 ans après le cri d'alarme lancé par l'abbé Pierre, le gouvernement (PS-EELV) joue encore sur des effets d'annonce pour affronter l'une des plus grandes tragédies de notre siècle en "murmurant" que l'interdiction des expulsions de ménages prioritaires au DALO pourrait être appliquée lors de la trêve hivernale. A trois jours de l'échéance, aucune publication officielle n'est encore venue confirmer cette mesure...

Et pendant ce temps, en toute impunité, Manuel Valls n'hésite pas à faire usage de la brutalité policière pour expulser illégalement les camps de Roms, les réquisitions citoyennes des collectifs de mal-logés Jeudi Noir et Droit au Logement ainsi que celles organisées autour du site de Notre-Dame-Des Landes.

Les élus du pg réaffirment leur soutien aux personnes mal-logées et exige la mise en œuvre de mesures d'urgence

L'arrêt immédiat des expulsions locatives; La réquisition des logements et locaux vacants; La baisse des loyers La construction de 200 000 logements par an Le respect de la loi relative au droit au logement opposable; L'application stricte du droit à l'hébergement; L'interdiction des coupures d'eau et d'énergie;